



Communiqué de presse
9 novembre 2018

Prix des carburants et répercussion du prix du pétrole : une piste largement secondaire

La CLCV a appris, par voie de presse, la convocation par le gouvernement des responsables de la filière des carburants. Nous regrettons l'absence d'invitation des associations de défense des consommateurs, comme cela avait pu se faire il y a quelques années.

En mai dernier, constatant la hausse des carburants, la CLCV avait mis en lumière le poids des taxes et des marges brutes dans la définition du prix à la pompe. Le gouvernement a demandé aux professionnels de répercuter rapidement la légère baisse du prix du pétrole. Il existe bien quelques pistes d'optimisation tarifaire du côté de la distribution, mais elles sont très secondaires au regard de ce que le gouvernement peut faire sur la question des taxes et des aides pour accompagner les Français dans la transition écologique.

Il existe effectivement un décalage entre le prix du pétrole lorsqu'il est acheminé et raffiné et le prix des carburants lorsqu'ils sont vendus dans les stations-service aux usagers. Ce décalage, théoriquement d'une dizaine de jours, est en réalité de 3 ou 4 jours. Cette répercussion rapide est la moindre des choses à attendre des professionnels. Mais cela ne saurait gommer l'impact de la hausse des taxes imposée par le gouvernement.

Nous avons également alerté les pouvoirs publics sur la hausse des marges de distribution, que les professionnels imputent aux certificats d'économies d'énergie (CEE). Au 2 novembre, ces marges étaient de 13,5 centimes d'euros pour l'essence, de 12,2 cts pour le gazole et de 16,4 cts pour le fioul. Si nous pouvons en partie comprendre les impacts des CEE sur les marges réalisées pour les carburants, nous estimons qu'ils ne devraient être que de 2 ou 3 centimes au plus. Ainsi, les choix opérés par les grands groupes de la distribution démontrent qu'il est possible de tasser les prix pour les consommateurs.

Alors que la mobilisation pour le 17 novembre semble gagner de l'ampleur, nous demandons au gouvernement de prendre des mesures pragmatiques. Le gel de l'augmentation des taxes sur les énergies pour 2019, ou leur moindre augmentation, permettra de favoriser le pouvoir d'achat de l'ensemble des catégories de ménages. Le signal-prix adressé aux consommateurs est suffisant, dans un contexte de prix du pétrole élevé, pour les inciter à changer leurs comportements. Les hausses de taxes sont inutiles et impactent trop fortement le pouvoir d'achat.

Si les propositions d'aides évoquées par le gouvernement semblent aller dans le bon sens, nous estimons qu'elles ne prennent pas suffisamment la mesure des enjeux de la transition écologique, qui nécessite des investissements massifs pour la mobilité durable ou pour l'accélération de la rénovation énergétique.